

VILLE D'AULNOY-LEZ-VALENCIENNES
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 décembre 2023

Secrétaire de séance : madame DENISE LEVAN

n° 25

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fermeture de la Maison de la Jeunesse, période de fin d'année

Pour des raisons liées à la crise énergétique et considérant une baisse régulière de fréquentation à cette période, M le Maire propose au conseil municipal de fermer la Maison de la Jeunesse du **26 au 29 décembre 2023**.

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,
adhère à la proposition de Monsieur le Maire.

Fait et délibéré, en séance, à Aulnoy-lez-Valenciennes, à la date que dessus.

Le secrétaire de séance,

Pour extrait conforme,

Denise LEVAN

Le Maire,

Publiée sur le site internet le : vendredi 2 février 2024

Envoyée et reçue au contrôle de l'égalité le : jeudi 28 décembre 2023